



En DIRECT du CSE DOGSE

Du 22, 23 & 28 octobre 2025 à Lyon & Teams

Déclaration préalable CGT

Tout d'abord, la CGT tient à exprimer tout son soutien aux salariés blessés et à leurs familles suite à l'accident survenu dans un local technique d'Orange à Paris le 9 octobre en fin de matinée.

Nos pensées les accompagnent dans ces moments difficiles.

10 jours avant, c'est **un sous-traitant** d'Orange dans les Alpes-Maritimes qui **perdait la vie en tombant d'une échelle** alors qu'il était seul.

Ce décès vient s'ajouter aux victimes précédentes. Orange, en tant que donneur d'ordre doit rendre des comptes. **La CGT affirme que ces victimes sont d'abord des victimes du système** dans lequel les profits ont plus d'importance que leurs vies ! Et chaque décision de contourner les règles de sécurité préconisées sont des atteintes à la santé et à la sécurité des travailleuses et des travailleurs.

La mobilisation de 2023 contre le recul de l'âge de départ à la retraite a été historique par son ampleur, avec des millions de grévistes et de manifestants, du public et du privé, dans les grandes et les petites villes.

Malgré le déni de démocratie, nous avons continué à porter l'abrogation dans chaque mobilisation

On entendait dans les médias appartenant à des milliardaires, que cette contre-réforme était « vitale et urgente ». Pourtant, ils commencent à reculer en décalant l'application de la réforme.

Cela démontre leur faiblesse et notre force, la force du nombre. Soutenus seulement par le patronat, ils sont passés en force par 49-3, pour nous voler les 2 meilleures années à la retraite contre l'ensemble des organisations syndicales, contre l'avis de la quasi-totalité de la population, mobilisée en masse.

Tous ceux qui ont défendu ce recul social ont subi des défaites électorales. C'est seulement le 5 juin dernier, journée de mobilisation CGT, que l'Assemblée nationale a pu se prononcer pour la 1ère fois, en votant majoritairement une résolution pour l'abrogation.

Ces dernières semaines, ce sont nos mobilisations, les 10 et 18 septembre et le 2 octobre, avec 2 millions de grévistes en cumul, qui ont continué de porter la revendication d'abrogation des 64 ans.

La suspension de Lecornu-Macron consiste à décaler l'application, pour mieux reprendre la réforme ensuite. **La CGT, comme les salariés, veut bloquer la réforme**, c'est-à-dire geler l'âge départ légal et le nombre de trimestres pour gagner ensuite l'abrogation.

Les parlementaires doivent pouvoir enfin représenter l'avis de la population, et réellement suspendre la réforme en la bloquant immédiatement pour l'ensemble des générations, puis l'abroger !

Notre mobilisation a forcé le gouvernement à reculer sur le vol des deux jours fériés, mais pour le reste le budget Lecornu, c'est la copie du budget Bayrou...en pire ! Comme les

précédents, ce gouvernement épargne toujours les mêmes : les ultra-riches et les grandes entreprises, sous la pression du Medef et du grand patronat qu'il défend. Sans nouvelles recettes, le budget présenté sera toujours une facture à payer par les travailleurs·euses, les précaires, les privé·es d'emploi, les retraité·es.

Il reste l'année blanche qui est une année noire (désindexation des pensions, des prestations sociales, des salaires des agent·es de la fonction publique et du budget des services publics), la taxation des malades avec le doublement des franchises médicales, la suppression de 3000 postes de fonctionnaires et la menace sur les droits des privés d'emplois... Quel genre de gouvernement peut s'en prendre à ses citoyens déjà affaiblis par l'âge ou par la maladie pour redistribuer aux plus riches ?

A travers ces propositions, c'est tout le système de notre protection sociale qui est attaqué et toutes et tous autour de cette table en sont certainement conscients. Aurez-vous toutes et tous le courage de le défendre ? La CGT appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser le 6 novembre.

Nous savons que pour financer nos services publics et réduire le déficit il faut au contraire de nouvelles recettes ! Il est impératif d'aller les chercher là où elles existent : exonérations, évasions, défiscalisations !

Chez Orange, pendant que les actionnaires s'octroient 2 milliards d'euros de dividendes par an, les salariés voient leur salaire stagner, leurs primes s'éroder et leur pouvoir d'achat reculer : L'augmentation générale n'a même pas compenser l'inflation. Les augmentations individuelles sont réservées à une minorité. Les promotions sont en chute libre, plus de 30% des salariés en sont privés depuis plus de 10 ans

La part des salaires dans la richesse créée ne cesse de reculer

Alors que notre directrice générale gagne plus de 150 fois le SMIC !

La cgt défend ceux qui créent les richesses, les salariés.

La cgt exige que les bénéfices soient partagés plus équitablement :

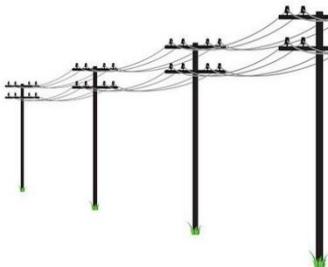
Augmentation générale pour tous de **500 euros minimums** par mois

Un **13ième mois** en complément des autres rémunérations. Une **véritable reconnaissance** des qualifications, de l'ancienneté et de l'expérience

Et une réduction des écarts indécents de rémunération entre les hauts dirigeants et le reste des salariés.

Traitez nous d'utopistes, de rêveurs ou d'extrémistes de gauches. Pendant ce temps les braqueurs libéraux continuent de nous piller sans scrupules.

Retrait des signalements 'étiquettes rouges'
poteaux plan IN8



La CGT est pour un
ré-internalisation de
l'ensemble des
activités sous-traité
avec embauche des
sous-traitants

Malgré la présence de 10 personnes qualifiées pour la direction.
Les débats non pas convaincus les élus CGT.
La direction nous répond :
C'est au salarié d'appliquer les consignes du donneur d'ordre ORANGE.

EN RESUME « C'est la faute des Techniciens, mais pas d'ORANGE »



Sectorisation Médicale
de la DOGSE

Devant le manque de médecin persistant, aujourd'hui se sont des visites en distanciel avec des médecins du nord de la France.

La CGT exige l'embauche de médecins de proximité avec des secteurs à dimension Humaine

Projet immobilier de regroupement des équipes du site de l'Isle d'Abeau



La CGT a mandaté une CCSCT transverse pour étudier et suivre ce projet

Encore un projet immobilier. Enfin plutôt un entassement de salariés pour faire des économies.

La CGT constate 3 problèmes récurrents :

La restauration (Ouf une solution existe déjà)

Le Parking (existe déjà quelques remarques pour l'emménagement).

L'accessibilité PMR, la direction répond aujourd'hui « pas de salarié concerné », on verra si il y a un salarié en situation d'handicap.

Rapport annuel emploi 2024

des personnes en situation de handicap

Merci à la commission Handicap pour son excellente analyse du bilan handicap claire et pertinente. **La CGT FAPT insiste sur l'enjeu crucial pour Orange** : l'inclusion véritable des personnes en situation de handicap, les défis majeurs précisés dans le rapport que nous ne pouvons plus ignorer.

Sur 2024, il est indéniable que le taux d'emploi des salariés en situation de handicap a progressé, passant de 6.93 % à 7,21 %, et que le nombre de salariés concernés par une situation de handicap, déclarée, a augmenté. Cependant, **la CGT FAPT alerte, cette croissance repose principalement sur des déclarations internes**, et non sur un recrutement externe dynamique.



Ceux qui gagnent
sont ceux qui
luttent



J'adhère à la CGT FAPT